



MELANGES OFFERTS AU Pr. SAMUEL EFOUA MBOZO'O



Professeur des Universités, Coordonnateur de l'École Doctorale « Lettres, Civilisations et Sciences Humaines »,
Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Douala.

La Renaissance de l'Afrique : de la Théorie à la Matérialisation à l'Horizon 2060

Une initiative de la Société Savante Cheikh Anta Diop (SS-CAD) de l'Université de Douala en Collaboration avec le Centre de Recherche « Les Dynamiques du Monde Contemporain (CERDYM) » de l'Université de Douala, Le Groupe d'Etude et de Recherche en Histoire des Relations Internationales, Questions Diplomatiques et Stratégiques (GERHIRIDIPS) de l'Université de Douala, Le Laboratoire Histoire et Sciences du Patrimoine de l'Université de Douala (LABHISPA) et le Forum des Historiens du Cameroun (FOHIC), Le Pôle de Recherches et d'Etudes en Sciences Humaines et Sociales (PRESHS) de l'Université de N'Djamena.

APPEL A CONTRIBUTION INTERNATIONALE

(A télécharger sur www.ss-cad.org)

Plus de cinquante ans après l'accession de la plupart des pays du continent noir à la « souveraineté internationale », le développement de l'Afrique reste toujours à la traîne. Les stratégies pensées et élaborées à cet effet brillent par leur inefficacité. Elles s'enlisent dans de grandes théories du genre bilatéralisme, multilatéralisme, globalisation, mondialisation, etc., théories à travers lesquelles l'Afrique, théâtralisée, instrumentalisée et exploitée, est la moins bénéficiaire. Les taux de croissances pompeux issus des économies extraverties et de consommation, peinent à impacter sur le social, ni à rompre le cercle vicieux du phénomène de paupérisation dans un continent déjà meurtri par la pauvreté, bien que possédant le plus important potentiel de richesse naturel du globe. Ces taux de croissance ont du mal à affranchir le continent noir de l'infécond cycle des nouveaux départs promis par les bailleurs de fonds, et brisés, à dessein, chaque décennie, par des crises économiques qui ne changent que de forme.

Le palliatif à ces mirages, assimilables à de vraies fausses initiatives de développement, avait été clairement et irréfutablement édicté depuis la veille des indépendances, et plus précisément en 1948 par Cheikh Anta Diop dans un article intitulé « *A quand parlera-t-on de renaissance africaine ?* » Selon lui, le développement du continent passe préalablement par la définition de la place de ce continent dans l'évolution de l'humanité, l'identification des mécanismes socio-historiques qui ont conduit à la situation actuelle, l'utilisation des enseignements du passé pour construire le futur du continent. La Renaissance africaine n'est pas seulement une vision du monde, elle est une manière d'être et de savoir, une manière d'exister, une manière de vivre et de construire l'Afrique.

Contrairement à ce que proposait Cheikh Anta Diop, qu'observe-t-on aujourd'hui ? Des tentatives d'étouffement, de dénie et d'oppression de cette Renaissance à l'instar du projet de l'« émergence de l'Afrique » ; un véritable slogan politique à dominance économique, qui évacue, ou ne priorise pas toujours le recourt à la riche expérience nilotique des peuples noirs depuis l'Egypte pharaonique. L'extraversion des fondements civilisationnels et la déconnection ontologique associée à cette présumée « émergence de l'Afrique », sont

fatalement gages de son échec inéluctable, ou à tout le moins, de sa non durabilité ou de son éphémérité. La Renaissance africaine, telle que pensée par Cheikh Anta Diop, est et demeure, à notre sens, la voie du salut de l'Afrique.

De nombreux ouvrages scientifiques ont déjà été publiés sur la Renaissance africaine édictant des théories, les unes aussi prometteuses que les autres. Mais que de théories qui peinent à se matérialiser. Le présent projet d'ouvrage voudrait se démarquer des clichés par une approche nouvelle et originale. Tout en s'appuyant sur les recherches devancières sur la question, ce projet, qui se veut interdisciplinaire et pluridisciplinaire, pose en effet le problème du passage de « *la théorie* » à « *la pratique* » ou à « *la matérialisation* » de « *la Renaissance africaine* ». L'objectif principal ici est de croiser les regards analytiques sur les défis et enjeux contemporains de la Renaissance africaine dans tous les domaines : lettres, arts et sciences humaines ; sciences économiques et de gestion appliquée ; sciences juridiques et politiques, sciences techniques et technologiques, sciences de l'ingénieur, etc. Les contributions devraient viser à formuler de nouvelles perspectives de recherche-action et à proposer des initiatives concrètes à entreprendre dans tous les domaines en vue de l'opérationnalisation ou de la matérialisation de la Renaissance du continent noir.

Les propositions d'article doivent s'inscrire dans l'un des cinq (05) axes thématiques suivants :

- **Axe n°1** : Les approches théoriques ou l'analyse des concepts en termes de (dé)construction du concept principal et des concepts voisins, d'analyse desdits concepts afin de préciser leurs contours, de comprendre leur nature, leur substance et leur consistance épistémologique, puis, leurs interactions avec le développement de l'Afrique. Ces concepts sont : Renaissance africaine, panafricanisme, endogénisme, endo-centrisme, retour aux sources égypto-nubiennes, émergence de l'Afrique, pays émergents, développement, mondialisation, intégration, gouvernance responsable, dépendance, indépendance, etc.

- **Axe n°2** : Les contraintes et défis politiques, juridico-législatifs, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, techniques et technologiques, militaires, intellectuels, etc. du passage de la théorie à la pratique ou à la matérialisation de la Renaissance africaine à l'horizon 2060 ;

- **Axe n° 3** : La praticabilité de la Renaissance de l'Afrique en terme de stratégies et actions concrètes à entreprendre, ainsi que les limites respectives, sur les plans politique, juridico-législatif, économique, social, environnemental, culturel, technique, technologique, etc. et les enjeux associés, afin de passer de la théorie à la pratique ou à la matérialisation de la Renaissance africaine à l'horizon 2060 ;

- **Axe n° 4** : Le statut précurseur des traditions africaines et de l'égyptologie dans la dynamique de la Renaissance africaine à l'horizon 2060 ; puis, le rôle stratégique de trois acteurs cardinaux cette Renaissance à l'horizon 2060 : « **les personnes âgées** », les très précieux dépositaires de l'ancestralité, les façonneurs des fers de lances (la jeunesse) de l'Afrique et transmetteurs de l'héritage cosmo-ontologique à la progéniture ; « **la femme** », et « **les jeunes** » ;

- **Axe n° 5** : Au cours d'une conférence à l'Université du Cap en 2012, l'ex-chef d'Etat sud-africain, Thabo Mbeki, affirmait que la Renaissance africaine ne serait accomplie que lorsque chaque pays respectera le principe inaliénable de la démocratie selon lequel « c'est le peuple qui donne le pouvoir et doit gouverner ». Dans cette perspective, cet axe met l'accent sur le parlementarisme panafricain, la démocratie parlementaire, les questions de décentralisation et diverses pratiques de la démocratie en Afrique.

MODALITES PRATIQUES :

Les articles proposés doivent être rédigés en français ou en anglais. Ils doivent s'étendre sur minimum 3000 mots maximum 6000 mots espace compris. Les annexes ne sont pas admises. La première page comporte le titre de l'article, le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leurs institutions d'attache. Un résumé en français et un abstract en anglais accompagné de cinq à sept mots clés. La saisie doit se faire avec : - le logiciel de traitement de texte : WORD ; - la police : Times New Roman, taille : 12 ; - l'interligne : 1 ou simple ; - la mise en page : à gauche : 2,5 ; à droite : 2,5 ; en haut : 2,5 ; en bas : 2,5 ; reliure : 0 ; - les notes de bas de page en continue : Times New Roman, taille 10, interligne : 1 ou simple ; - le résumé et l'abstract : 10 à 12 lignes, Times New Roman, taille 12, interligne simple ; - le texte doit être justifié. Les parties, les sous parties et les sections doivent être numérotées en chiffre arabes exclusivement et disposés ainsi que suit :

2- *****

2.1- *****

2.1.1- *****

L'usage du tabulateur est exigé pour les décalages en début de chaque paragraphe. Les paragraphes chapeaux entre le titre de la partie et celui de la première sous partie ou entre le titre de la sous partie et celui de la première section sont totalement proscrits. Le style de rédaction devra être simple et accessible. Les courtes phrases sont vivement recommandées à cet effet. Par ailleurs, une notice biographique de 10 lignes au maximum est demandée à ou aux auteur(s) de l'article. Les co-publications sont encouragées ainsi que les candidatures féminines.

Deux modes de citations sont admis : directe et indirecte. La citation directe consiste à mentionner le(s) nom(s) de(s) auteur(s) suivi des initiaux de leurs prénom(s), l'année de publication, le numéro de la page de l'extrait du texte, et à reproduire exactement les propos de l'auteur, mais entre guillemets et en italique. La citation indirecte consiste à paraphraser fidèlement l'auteur tout en précisant les références de la source. Les photos et les cartes doivent être sous forme d'image JPEG. Les tableaux, photos, et figures (graphiques, dessins, cartes) sont numérotés en chiffres arabes (Tableau 1 ; Photo 2 ; Figure 3) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent être appelés ou cités dans le texte par leur numéro placé entre parenthèse : (Tableau 1), (Photo 2), (Figure 3). Le titre de chaque tableau devra être court et précis. Il devra être placé au-dessus du tableau. Le titre de chaque figure devra être court et précis. Il devra être placé en dessous de la figure. Les figures en noir et blanc sont plus conseillées. Il est recommandé d'utiliser les unités du système international (SI) : millimètres (mm), vitesse (m/s)... Toutes les abréviations ou initiales devront être expliquées lors de leur première apparition dans le texte. Cependant, elles sont davantage déconseillées. Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique. Toutes les références doivent être appelées ou citées dans le texte.

Les propositions d'article sont attendues jusqu'au **15 avril 2017** à l'adresse E-mail : melanges_pr.efouambozoo@ss-cad.org ou info@ss-cad.org. Les articles soumissionnés seront envoyés immédiatement à une première séquence de triple expertise contractuelle à l'aveuglette pour 15 jours. Les articles expertisés seront restitués aux auteurs **le 30 avril 2017**. Seuls les auteurs des articles préalablement expertisés positivement devront intégrer, les corrections, si demandées. Les versions corrigées devront être renvoyées au comité de

rédaction au plus tard **le 15 mai 2017**. Ces versions seront envoyées à une seconde séquence d'expertise contractuelle à l'aveuglette pour 15 jours. Les articles à nouveau expertisés seront renvoyés aux auteurs pour correction **le 01 juin 2017**. Le retour desdits papiers corrigés est prévu pour **le 15 juin 2017** au plus tard. Une troisième séquence d'expertise contractuelle à l'aveuglette pourra être organisée, si nécessaire. La restitution des Mélanges fera l'objet d'un Forum International prévu du **27 au 28 juillet 2017** à l'Université de Douala.

SECRETARIAT PERMANENT DU PROJET :

- Virginie WANYAKA BONGUEN, E-mail : wavic_2001@yahoo.fr
- Dominique MEVA'A ABOMO, E-mail : mevaa_abomo@ss-cad.org
- Ernest MESSINA MVOGO, E-mail : mmest2006@yahoo.fr
- Jean-Baptiste NZOGUE, E-mail : jeanbapt.nzogue@yahoo.fr
- Nadeige Laure Ngo Nlend, E-mail : nanlend01@yahoo.fr
- APISAY Eveline AYAFOR, E-mail : apisayaf@yaoo.fr
- Hans Gilbert MBEND DANG, E-mail : hansgilbert@yahoo.fr

Vous pouvez retrouver cet appel à contribution en ligne à l'adresse : www.ss-cad.org

COMITE SCIENTIFIQUE

Rémy Sylvestre BOUELET (Université de Douala) ; E. ZE AMVELA (Université de Yaoundé 1) ; Daniel ABWA (Université de Yaoundé I) ; Joseph Gabriel ELONG (Université de Douala) ; Papa DEMBA FALL (Université Cheikh Anta Diop), Sid Ahmed SOUSSI (Université de Montréal) FANSO VERKJIKA (Université de Yaoundé I), Philippe-Blaise ESSOMBA (Université de Yaoundé I), Albert Pascal TEMGOUA (Université de Yaoundé I, Jean KOUFAN (Université de Yaoundé I), Robert KPWANG KPWANG (Université de Yaoundé I), Christian TSALA TSALA (Université de Yaoundé I) ; Khalil ALIO (Université de Ndjamena) ; Cornelius LAMBI (University of Buea) ; François KENGNE FODOUOP (Université de Yaoundé I) ; Maurice TSALEFACK (Université de Dschang) ; Nicodème BIKOÏ (Université de Maroua) ; Kouider BOUTALEB (Université de Tlemcen – Algérie) ; Mohamed BEHNASSI (Ibn Zohr University of Agadir - Morocco) ; Emanuel Kamdem (Université de Douala) ; Claude BEKOLO (Université de Douala) ; Charles DIMI (Université de Dschang) ; Pierre Samuel NEMB (Université de Maroua) ; Samuel EFOUA MBOZO'O (Université de Douala) ; Abdoulaye Doro SOW (Université de Nouakchott, Mauritanie) ; Smail KHAINNAR (Université Lille) ; Rachel Bidja Ava (Université Douala) ; Paul Mboufong (Université de Douala) ; Carl Ebobisse (Université de Dschang) ; H. Ntonè Kuouo (Université de Douala) ; Lisa AUBREY (Arizona State University – USA) ; Samuel SAME KOLE (Université de Douala) ; Hatem KAHLOUN (Université de Carthage - Tunisie) ; Camille EKOMO (Université de Douala) ; Kizitus MPOCHE (Université de Douala) ; Emmanuel MALOLO DISAKE (Université de Douala) ; Savage NJIKAM (Université de Douala) ; Stella NANA FABOU (Université de Douala) ; Antoine SOCPA (Université de Yaoundé 1) Jean BIYONG BI ZE (Université de Douala) ; Jules ASSOUMOU (Université de Douala) ; Aurore Sara NGO BALEPA (Université de Douala) ; Nji Zephania FOGWE (University of Bamenda) ; Inonge KAMUNGOMA-DADA (University of Pretoria) ; Janine WICHMANN (University of Pretoria) ; Raphaël KAKLEU (Université de Douala) ; Laurent NKODO (Université de Lyon 2) ; Alain Cyr PANGOP KAMENI (Université de Cergy-Pontoise - France) ; Ernest FOLEFACK (Université de Dschang) ; Pius AKUMBU (University of Buea); Henry KAH (University of Buea).